



**Pars**  
lès  
Romilly



*Spécial  
« Info »*

# *L'écho de Pars*

Bulletin Municipal d'informations de Pars lès Romilly N°32 - JUIN 2008



Le mot du maire	2
Questions/Réponses du Maire/infos ...en vrac	3
Vos conseillers municipaux et les différentes commissions	4 à 7
Communauté de communes	8
Dans les coulisses du conseil municipal - Personnes extérieures au conseil municipal	9
Le conseil Municipal en séance / Horaire d'ouverture de la mairie	10



## Le mot du nouveau Maire

Le 9 mars, les électrices et électeurs ont choisi d'accorder toute leur confiance à notre liste Ensemble pour Pars. Je tiens tout d'abord à leur adresser mes sincères remerciements et ceux de tous les élus.

C'est en effet Ensemble que nous devons réussir les mutations profondes de notre société. Le développement et la modernisation de notre village doivent bénéficier à toutes et à tous sans se faire au détriment d'une catégorie d'habitants. Soyez assurés que votre nouveau conseil sera vigilant sur ce point. Elus pour être au service de tous, nous serons à votre écoute et nous sommes prêts à vous accueillir dans les commissions ouvertes.

Je tiens aussi à remercier tous ceux et celles qui ont œuvré avant nous, apportant à notre commune, leur dévouement et leur compétence.

Vos nouveaux élus sont au travail. Les dossiers sont nombreux. Nous vous tiendrons au courant de leur évolution dans l'Echo de Pars et sur le site Internet de la commune prochainement mis à jour.

*Jean Marie Corbet*



N° d'inscription : L1 N°2004

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL  
DE PARS LES ROMILLY  
N°32 - 30 Mai 2008

- Directeur de la publication :  
Jean Marie Corbet
- Responsable de la rédaction :  
Nadine Mugard
- Mise en page — Maquette :  
Patrick Watebled
- Comité de rédaction :  
Jean Marie Corbet - Nadine Mugard -  
Patricia Paicouack - Michel Meronain -  
Georges Hise - Jacky Minguet -  
Patrick Watebled
- Photos :  
Patrick Watebled
- Dessins :

Site : <http://www.ville-parslesromilly.fr>

Courriel : [ville.parslesromilly@wanadoo.fr](mailto:ville.parslesromilly@wanadoo.fr)

## >> QUESTIONS / RÉPONSES DU MAIRE

### *POURQUOI AVOIR TROIS ADJOINTS ?*

La gestion d'une commune de la taille de Pars demande de plus en plus de temps. Des dossiers très lourds vont nécessiter un suivi de chaque instant. Ils donneront à notre commune un nouvel essor. Nous ne pouvons manquer ce rendez-vous avec les grands défis de ce début du XXIème siècle.

La participation à la Communauté de Communes nécessite aussi un important travail de réflexion et de nombreuses réunions. Là encore, il faut être présent. Enfin, il ne faut pas pour autant négliger tous les autres aspects de la vie communale, ces petits problèmes de la vie quotidienne qui, s'ils ne sont pas réglés rapidement, finissent par devenir gênants.

On peut remarquer que de nombreuses communes plus petites que Pars ont décidé d'avoir trois adjoints et que dans la même strate que la nôtre, certaines sont passées à quatre.

### *DÉMARCHAGE ET ENQUÊTES*

Aucune personne ne pourra se réclamer de l'accord ou de la recommandation du maire ou du Conseil municipal pour du démarchage à domicile ou par téléphone. Devant le nombre sans cesse croissant de ce genre de procédés, je ne peux que vous conseiller la plus grande prudence avant de signer quoi que ce soit. En cas de doute ou de pression de la part de ces vendeurs ou enquêteurs, n'hésitez pas à contacter la mairie ou à m'appeler.

## INFOS... EN VRAC

### *PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS*

Vous pouvez rencontrer le maire ou ses adjoints le samedi matin de 10h à 12h à la mairie. Si vous souhaitez parler d'un sujet demandant une recherche détaillée, soyez gentils de prévenir le secrétariat avant le jeudi soir. Cette permanence est ouverte aux particuliers de tous âges et aux associations.

### *BROCANTE ET MARCHÉ DU TERROIR ET DE L'ARTISANAT*

Cette manifestation au succès grandissant aura lieu cette année le 7 septembre. Nous aurons l'occasion de revenir en détails sur cette journée. Retenez la date et préparez vos cartons !

### *DÉSHÉBAGE DES TROTTOIRS*

Le déshébage des trottoirs n'a pas été prévu au budget 2008. Il est donc demandé à chacun de veiller à leur entretien selon ses convictions environnementales (manuellement ou chimiquement). A titre indicatif, le déshébage des trottoirs a coûté à chacun des deux passages en 2007, la somme de 1856,79 euros.

Alain Danrée a choisi d'entamer une nouvelle carrière et a quitté ses fonctions d'adjoint technique dans notre commune. Nous lui souhaitons bonne chance pour ce nouveau poste. Le conseil doit bientôt lui trouver un remplaçant. En attendant le personnel communal et les membres du conseil s'efforcent de pallier cette absence. Alors un peu de patience et d'indulgence...

Le Conseil Général de l'Aube vient d'éditer une plaquette à votre disposition à la mairie. Si vous souhaitez devenir assistant familial et accueillir au sein de votre famille un enfant qui a besoin d'un peu d'affection et d'un cadre éducatif pour retrouver un environnement plus stable, vous y trouverez tous les renseignements utiles.

Mme Nacquemouche va prendre sa retraite en Septembre. Si vous voyez un nouveau visage au secrétariat, ne soyez pas surpris, ce sera notre nouvelle secrétaire sera Madame Béatrice LEMOT.

## VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX ET LES DIFFERENTES COMMISSIONS

**M. Le Maire**  
**JEAN MARIE CORBET**



Financement, développement économique  
Urbanisme - voirie - chemins - bâtiments communaux  
Appel d'offres  
Personnel communal  
Information  
Animation - Vie associative  
Centre de secours

**1<sup>er</sup> Adjoint**  
**PATRICK BACUET**



Financement, développement économique  
Appel d'offres  
Animation - Vie associative  
Centre communal d'action sociale (VP)  
Syndicat électrification Aube  
Correspondant défense  
Syndicat d'Eau Potable Pars-Gelannes

**2<sup>ème</sup> Adjoint**  
**LIVIO BALDUCCI**



Financement, développement économique  
Urbanisme - voirie - chemins - bâtiments communaux (VP)  
Appel d'offres  
Animation - Vie associative  
Centre de secours

**3<sup>ème</sup> Adjoint**  
**MARTINE KOZOLYS**



Financement, développement économique  
Bienvenue à Pars (VP)  
Animation - Vie associative (VP)  
Personnel communal  
Enfance - école - sports - jeunesse  
Centre communal d'action sociale  
Cosec  
Centre de secours  
Syndicat d'Eau Potable Pars-Gelannes

## VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX ET LES DIFFERENTES COMMISSIONS SUITE...

**MARIE-REINE HURLE**



Financement, développement économique  
Bienvenue à Pars  
Animation – Vie associative  
Urbanisme - voirie - chemins - bâtiments communaux  
Enfance – école – sports – jeunesse

**MARIANNE JOLY**



Financement, développement économique  
Animation – Vie associative  
Cosec  
Centre de secours  
Ramassage scolaire  
Syndicat d'Eau Potable Pars-Gélannes

**NADENE MUGARD**



Financement, développement économique  
Animation – Vie associative  
Cosec  
Centre de secours  
Ramassage scolaire  
Syndicat d'Eau Potable Pars-Gélannes  
Commission de l'Agence de l'eau Seine Normandie

**PATRICIA  
PALOULACK**



Financement, développement économique  
Bienvenue à Pars  
Animation – Vie associative  
Enfance – école – sports – jeunesse  
Information  
Centre communal d'action sociale  
Cosec

## VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX ET LES DIFFERENTES COMMISSIONS SUITE...

**GEORGES HISEL**



Financement, développement économique  
Informations  
Animation - Vie associative  
Salle polyvalente  
Syndicat électrification Aube  
Ramassage scolaire  
Syndicat d' Eau Potable Pars-Gélannes

**JEAN-PHILIPPE  
LEVASSEUR**



Financement, développement économique  
Urbanisme - voirie - chemins - bâtiments communaux  
Bienvenue à Pars  
Animation - Vie associative  
Enfance - école - sports - jeunesse  
Salle polyvalente

**MICHEL MERONAIN**



Financement, développement économique  
Appel d'offres  
Information  
Animation - Vie associative  
Ramassage scolaire

**PATRICK MILDANGE**



Financement, développement économique  
Urbanisme - voirie - chemins - bâtiments communaux  
Animation - Vie associative  
Appel d'offres  
Personnel communal  
Salle polyvalente

## VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX ET LES DIFFERENTES COMMISSIONS SUITE...

**JACKY MIRGUET**



Financement, développement économique  
Urbanisme – voirie – chemins – bâtiments communaux  
Animation – Vie associative  
Ramassage scolaire  
Syndicat d'Eau Potable Pars-Gélannes

**DAVID ROHRBACH**



Financement, développement économique  
Animation – Vie associative  
Enfance – école – sports – jeunesse  
Cosec

**JEAN-MARC  
VAN DUYSSEN**



Financement, développement économique  
Urbanisme – voirie – chemins – bâtiments communaux  
Animation – Vie associative  
Centre communal d'action sociale  
Salle polyvalente  
Correspondant prévention routière

## COMMUNAUTE DE COMMUNE

La Communauté de communes des Portes de Romilly est constituée de six communes : CRANCEY, GÉLANNES, MAIZIÈRES LA GRANDE PAROISSE, PARS-LÈS-ROMILLY, ROMILLY-SUR-SEINE ET SAINT HILAIRE SOUS ROMILLY.

Son siège est à Romilly, 18 rue Paul Bert. Le conseil communautaire comprend 25 membres désignés par les conseils municipaux : 10 pour ROMILLY, 4 pour MAIZIÈRES, 3 pour CRANCEY, GÉLANNES ET PARS ET 2 pour SAINT HILAIRE.

### COMPOSITION DU BUREAU :

Président : M. GUY ALLART (ROMILLY)

Vice-présidents : M.M BERTRAND JOURNÉ (SAINT HILAIRE), BERNARD BERTON (CRANCEY), JEAN BOTELLA (MAIZIÈRES)

Membres : M.M MICHEL LAMY (MAIZIÈRES), ERIC VUILLEMIN (ROMILLY), FRÉDÉRIC MEREGHETTI (GÉLANNES) ET JEAN-MARIE CORBET (PARS)

### LES DÉLÉGUÉS DE PARS LÈS ROMILLY SONT :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
JEAN-MARIE CORBET	NADINE MUGARD THOMAS
PATRICK BACUET	LIVIO BALDUCCI
MICHEL MÉRONAIN	

### COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES :

#### Administration Générale :

Développement Local : JEAN-MARIE CORBET, MICHEL MÉRONAIN

Enfance et Culture : JEAN-MARIE CORBET, PATRICK BACUET

Environnement : LIVIO BALDUCCI

Appel d'Offres : MARIE CORBET, PATRICK BACUET (SUP)

### REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ :

- Syndicat Mixte Interdépartemental démolition : J. MIRGUET (T)- D. ROHRBACH (S)
- Syndicat d'Aménagement de la Vallée de la Seine : N. MUGARD (T)- L. BALDUCCI(T)- JP LEVASSEUR (S)- JM CORBET (S)
- Syndicat Départemental d'élimination des déchets de l'Aube (SDEDA) : JM CORBET (S)
- Pays de Seine en Plaine Champenoise : JM CORBET- P. BACUET

## DANS LES COULISSES DU CONSEIL MUNICIPAL

**PATRICK WATTEBLED**



Membre du comité de rédaction  
Commission de communication  
Responsable de la mise en Page — Maquette (Côté Image)  
Responsable Photo

Ce bulletin municipal vous appartient, si vous avez des informations ou des suggestions, vous pouvez en faire part aux membres de la commission de communication (JEAN MARIE CORBET - NADINE MUGARD - JACKY MIRGUET - PATRICA PALOULACK - MICHEL MÉRONAIN - GEORGES HISSEL - PATRICK WATTEBLED)

## PERSONNES EXTERIEURES AU CONSEIL MUNICIPAL

**CCAS**  
Centre Communal d'Action  
Sociales

- FRANÇOISE CHERAULT
- CHRISTIANE DUTEURTE
- GHISLAINE LONGUET
- JEAN—PAUL CHARDIN
- ALAIN UNEAU

Commission Bienvenue à  
Pars

- CHANTAL CORBET
- MARIE BACUET
- JACQUES BECOM
- ANDRE LONGUET

*Et toute personne de bonne volonté peut se joindre à nous...*

*Merci à toutes ces personnes qui contribuent depuis plusieurs années pour certaines, à rendre notre commune accueillante et vivante.*

## LE CONSEIL MUNICIPAL EN SÉANCE

### 26 MARS :

Le Conseil Municipal a procédé à la mise en place des différentes commissions municipales, à l'élection des délégués aux syndicats intercommunaux et des représentants au sein de la Communauté de Communes Les Portes de Romilly. (voir en page spéciale)

Le Conseil a fixé le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints. Ces indemnités sont fixées à partir d'un barème selon le nombre d'habitants.

Le Conseil a fixé le montant des subventions accordées aux associations. Le Conseil n'a pas utilisé son droit de préemption lors de la vente de deux propriétés.

### 7 AVRIL :

Le Conseil a adopté le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2007, fixé le montant des taux d'imposition pour 2008 et préparé le budget communal 2008.

### 14 AVRIL :

Le Conseil a adopté le budget 2008. Il a débattu sur le projet d'assainissement. Ce dernier est pour le moment suspendu. Il ne nous était pas possible de prendre en quelques semaines une décision aussi importante sans un minimum de réflexion. Nous en reparlerons. Quant au projet de lotissement dit des Corvées, celui-ci doit être revu en tenant compte des contraintes du Plan Local d'Urbanisme. Nous en reparlerons également.

### EVOLUTION DES QUATRE TAXES LOCALES :

Part communale : les taux restent inchangés.

Taxe d'habitation.....8,86%	Taxe foncière (non bâti).....13,17%
Taxe foncière (bâti).....12,85%.	Taxe professionnelle..... 6,56%

### PART COMMUNAUTAIRE :

taux inchangés.

Taxe d'habitation.....2,60%	Foncier non bâti.....2,18%
Foncier bâti.....3,65%	Taxe professionnelle.....1,48%

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est fixée par la Communauté de Communes. Le taux pour Pars passe de 14,47% à 13,46%. Ce taux devrait encore baisser au cours des prochaines années afin d'être le même pour toutes les communes de la Communauté.

Lorsqu'une collectivité maintient les taux, cela ne se traduit pas par une baisse des impôts en raison de la revalorisation annuelle des bases d'imposition par les services de l'Etat. Cela ne peut que limiter un peu la hausse, malheureusement pour le contribuable.

### Horaires d'ouverture de la mairie

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	<i>Fermée</i>	09h00 - 12h00	<i>Fermée</i>	09h00 - 12h00	<i>Fermée</i>
Après-Midi	14h00 - 17h00	13h00 - 17h00	13h00 - 17h00	13h00 - 17h00	13h00 - 17h30

## Du côté des commissions...

### Le fleurissement !



Les hortensias ayant besoin dans l'urgence d'être transplantés, notre équipe de la « commission Bienvenue » a retroussé les manches pour opérer en douceur cette délicate opération dès le mois de mars... Les fleurs ont malheureusement un peu souffert du soleil ardent du mois de mai mais nous leur souhaitons un prompt rétablissement ! Un dur labeur durant lequel les hommes sont venus en renfort donner un coup de main sans se ménager au prix parfois de douloureux souvenirs vertébraux... En tous cas, une bonne ambiance pour cette reprise du fleurissement attendue par tous !



Les massifs ont été ensuite gamis comme il se doit, la commission bienvenue remercie d'ores et déjà toutes celles et ceux qui participeront à l'embellissement de notre commune, il est tellement plus agréable de circuler dans un cadre de vie aménagé et fleuri ! Nous ne nous étendrons pas sur les dégradations qui ont eu lieu à la mairie, elles ne sont pas à l'honneur de ceux qui les ont commises...



Les particuliers contribuent donc largement à embellir la commune comme on peut le constater sur nos photos. Pour finir, au détour des chemins lors de vos promenades, dame nature peut nous surprendre par exemple en nous offrant une magnifique orchidée sauvage à admirer (ne surtout pas la cueillir, c'est une espèce protégée).



Viens t'éclater  
avec nous ...

... au centre de loisirs  
de Pars lès Romilly !

Le centre de loisirs géré par l'association « de Pars et d'Autres » accueillera les enfants de 4 à 12 ans du 4 JUILLET au 31 DÉCEMBRE 2008.

VOICI LES TARIFS 2008 EN EUROS

	DEMI-JOURNÉE	JOURNÉE COMPLÈTE
	5	8
LA SEMAINE	20	35
LA QUINZAINE	35	65
4 SEMAINES	70	125
COTISATION ANNUELLE	15	

Une réduction de 20 % est appliquée à partir du 2ème enfant de la même famille. La restauration est possible et facturée au prix demandé par « les petits gastronomes » (pour information : 3.15 € en 2007). Lors des grandes sorties, une participation sera demandée aux familles ainsi que le prix du repas, inclus dans la journée pour en faciliter l'organisation.

Pour inscrire votre (vos) enfant(s), veuillez nous retourner le(s) bulletin(s) suivant(s) dès que possible dans la boîte aux lettres « Familles rurales » située devant les grilles de l'école de Pars lès Romilly ou dans une enveloppe timbrée adressée à l'association « de Pars et d'Autres », mairie, 73 rue Nationale, 10100 PARS LÈS ROMILLY.

Nouvelle présidente de l'association : DANIELE VAN RYSEGHEM  
(Renseignements au 03 25 24 59 87)

CREATION D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION DEBUT SEPTEMBRE 2008

LE TEMPS DES LOISIRS

Ouverture d'ateliers :  
ART DECO-BRODERIE-TRICOT

Personnes à contacter : Mme BACUET Tel : 03.25.24.29.73  
Mme CORBET Tel : 03.25.24.14.33

